



Les territoires ont la parole ! **La Réunion** Compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2021

1 Participants et support de présentation

La liste des participants ainsi que le support de présentation présenté pendant la réunion sont disponibles sur le site www.dastri.fr : rubrique *Les Territoires ont la Parole*.

2 Questions / réponses

NB : Les participants qui n'auraient pas pu intervenir lors de la présentation sont invités à transmettre par mail à DASTRI leurs questions et remarques. Celles-ci pourront être réintégrées au compte-rendu de la réunion et au plan d'actions si nécessaire.

Rappel des coordonnées de contact : dastri@dastri.fr / operations@dastri.fr

2.1 Gisement et Résultat de collecte

- **Comment expliquer les résultats sur La Réunion (47%) par rapport aux autres territoires d'Outre-Mer comme la Guadeloupe ou la Martinique à plus de 65% ?**

Actuellement le gisement par territoire est déterminé selon les déclarations des produits par ses adhérents, réparties en fonction de la population et de la prévalence du diabète par territoire. Or selon des retours de professionnels de santé et de patients, il semblerait que la part d'autotraitement des patients soit plus faible qu'en hexagone, les patients étant davantage accompagnés par les infirmiers dans la prise de leur traitement, ce qui traduirait un gisement surestimé à La Réunion.

Ce constat a été fait sur les autres territoires d'Outre-Mer sur lesquels DASTRI, à l'issue d'un travail mené avec la CGSS locale, a pu déterminer le nombre de patients réel par territoire, ce qui a permis d'obtenir des résultats de collecte proches de la moyenne nationale.

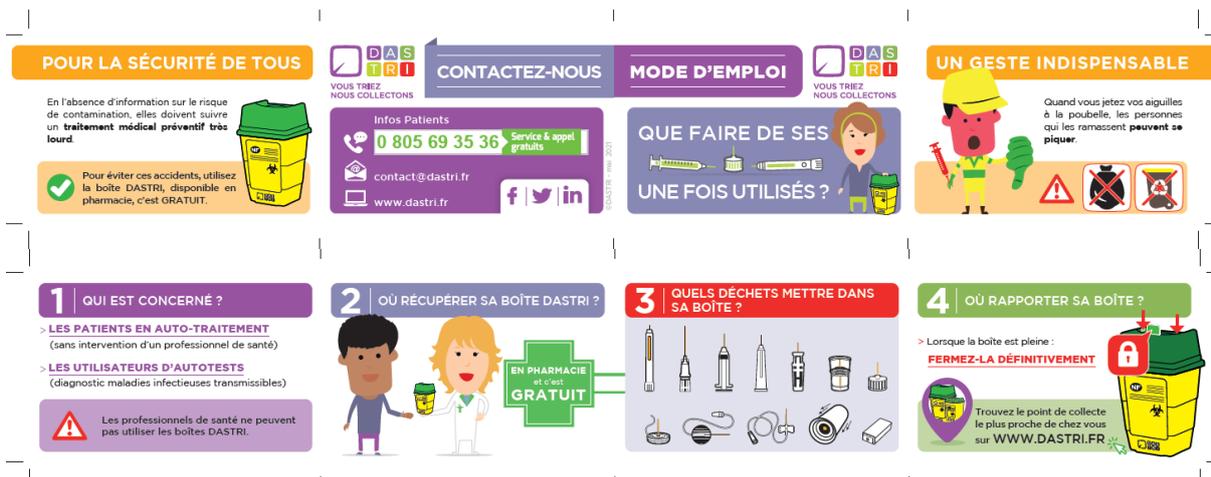
Des échanges sont en cours avec l'ARS Réunion et la CGSS pour réaliser cette étude et affiner le gisement pour l'année 2021 et les années suivantes.

2.2 Communication auprès des patients

- **Quels sont les moyens mis en place par DASTRI pour communiquer et sensibiliser les patients ?**

DASTRI diffuse auprès des pharmacies et des associations de patients des supports de communication à destination des patients. Il s'agit notamment de cartes « mémo » rappelant les consignes de tri et les lieux de collecte.

Les supports sont disponibles en version dématérialisés sur le site de DASTRI : <https://www.dastri.fr/mediatheque/>



Visuel de la carte « mémo » en 4 volets recto-verso

En parallèle, DASTRI via son facilitateur local, le SICR, réalise des campagnes de sensibilisation auprès des écoles primaires à raison d'une école par mois. Par ailleurs, DASTRI va se rapprocher de la Maison du Diabète ainsi que des programmes d'éducation thérapeutique afin de proposer un module « DASTRI » aux patients.

Enfin, DASTRI souhaite réaliser l'envoi d'un courrier individualisé aux patients en auto-traitement co-signé par l'URPS pharmacie, l'Assurance Maladie, l'ARS et DASTRI. Cet envoi sera intégralement financé par DASTRI et réalisé par la CGSS, DASTRI n'ayant pas accès à liste des patients. Une opération similaire a été précédemment conduite avec succès sur le territoire en 2015 et s'était traduit par une augmentation du taux de collecte.

- **Plan de Communication Outre-Mer**

Comme prévu dans la loi AGEC, DASTRI devra fournir lors de sa prochaine demande d'agrément (l'agrément actuel se termine le 31/12/2022) un plan de communication spécifique aux territoires ultramarins.

2.3 Communication auprès des pharmacies

- **Communication et sensibilisation des pharmacies**

Les pharmacies sont la clé de voûte du dispositif et DASTRI s'appuie sur ce réseau pour communiquer et rappeler les consignes de tri. La communication se fait principalement par mail mais également par phoning ou visite des facilitateurs si besoin. L'URPS pharmacie indique que pour renforcer la communication, DASTRI peut s'appuyer sur leur réseau. De même une communication via des groupes « Whatsapp » peut être mise en place. Enfin, dans le cadre de la semaine de prévention du diabète, une information spécifique à diffuser aux patients pourra être réalisée

2.4 DASRI Electronique

- **Mise en opérationnelle en 2022**

Le décret n°2021-1176 du 10 septembre 2021 fixe un cadre pour permettre la collecte et le traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en autotraitement. Un arrêté définissant les modalités de collecte et de traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en auto traitement sera bientôt publié.. DASTRI proposera notamment des contenants d'une couleur différente (violette) pour les patients et les pharmacies.

Dans l'attente, des campagnes de collecte mandatées par INSULET, qui distribue les pompes Ominpod, sont mises en place. Une campagne est notamment en cours à La Réunion.

- **Le cas du capteur FreeStyleLibre**

Le laboratoire Abbott a été agréé pour un système individuel de récupération des capteurs. Les patients doivent demander une enveloppe au laboratoire et renvoyer les capteurs. L'URPS Pharmacie et Infirmiers indiquent que cette consigne n'a semble-t-il pas été diffusée en Outre-Mer. Pour rappel, l'applicateur rentre quant à lui dans le périmètre de la filière et est à déposer dans les boîtes à aiguilles disponibles en pharmacie.

2.5 Autres DASRI générés en officine

- **Fin des conventions avec le Ministère de la Santé**

Les conventions relatives au financement par l'Etat de la prise en charge des DASRI issus de la vaccination antigrippale (octobre 2020-octobre 2021) et de la prise en charge des DASRI issus de la vaccination COVID et des tests antigéniques (2021) vont prendre fin. Des discussions sont en cours entre les metteurs sur le marché, les pharmacies et le ministère de la santé pour déterminer les modalités de financement des prochaines campagnes

3 PLAN D' ACTIONS

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
S'appuyer sur l'URPS Pharmacie pour communiquer auprès des pharmacies, notamment au sujet des DASRI électroniques.	DASTRI	URPS Pharmacies	2021
Contacteur le représentant d'Abbott sur le territoire pour connaître les modalités de récupération des capteurs	DASTRI	URPS Pharmacies / Infirmiers	2021
Intégrer une informations Déchet auprès des officines lors de la semaine de prévention du diabète	DASTRI	URPS Pharmacies	2022
Mettre en place des modules de communication au sein de la Maison du Diabète	DASTRI	SICR	2022
Mettre en place des modules de communication en partenariat avec les programmes d'éducation thérapeutiques	DASTRI	SICR	2022
Réaliser une étude pour déterminer le gisement sur le territoire	CGSS	DASTRI	2021
Envoyer un courrier personnalisé auprès de chaque patient en auto-traitement	CGSS	DASTRI / ARS	2021